



390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

APPRENTI AGENT D'ENTRETIEN EN ESPACES VERTS (H/F)

Référence de l'offre :	Direction Patrimoine et Service Technique – Ref. DPST
Date de diffusion :	11/02/2026
Nombre de poste :	1
Poste à pourvoir :	Rentrée scolaire 2026
Date limite de candidature :	11/03/2026
Date prévisionnelle de l'entretien	25/03/2026
Type de recrutement :	Contrat d'apprentissage
Maîtres d'apprentissage :	N°1 : MINIERI Alexandre Agent Espaces Verts Diplôme : CAP travaux paysagers, niveau BP paysagiste
Lieu de travail :	Service Technique Communauté de communes Le Grésivaudan – ZA Tire Poix 38660 Saint-Vincent-de-Mercuze
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines. Au sein de la Direction Patrimoine et Service Technique, basée à St Vincent de Mercuze, vous intégrerez une équipe technique, dynamique et conviviale, composée de 15 agents de terrain sur différents corps de métier (menuiserie, plomberie/soudure, espaces verts, mécanique...) et 4 agents administratifs (responsable, assistants (es)...). L'équipement est composé également d'un bureau d'étude où 5 chargés de projets et le directeur travaillent. Vous interviendrez sur l'ensemble des bâtiments qui se situent sur le territoire de la communauté de communes Actuellement la communauté de communes dispose d'une superficie des espaces verts de 45 hectares
Descriptif du poste :	Au sein du service technique de la Communauté de Commune Le Grésivaudan et sous la direction des responsables du service et de votre maître d'apprentissage, vous participez à l'exécution des travaux d'entretien des espaces verts et naturels
Planning :	1 semaine par mois d'école / 3 semaines de travail pour apprentissage Planning 7h30 - 16h du lundi au vendredi avec une demi-journée de repos hebdomadaire Planning estival 6h – 13h45 sur 5 jours
Missions :	• Travaux d'entretien d'espaces verts (tonte, taille, désherbage, soufflage...) • Travaux d'embellissement (fleurissement, structures décoratives...) • Entretien de matériels, nettoyage • Interventions sur les différents sites de la communauté de communes
Spécificité(s) du poste :	Le perfectionnement dans les missions renseignées est variable en fonction du cursus d'apprentissage et de l'investissement de l'apprenti - Savoir respecter les normes et les règles de sécurité pour soi et l'entourage (collègues, administrés, etc.) portant sur les activités, les matériels et les produits,

- Port de des protections individuelles obligatoires.

Temps de travail et particularités : Horaires réguliers et adaptés aux saisons

Contraintes professionnelles :

- Manipulation d'engins et d'outils dangereux
- Peut être amené à utiliser un matériel sophistiqué ou des substances toxiques,
- Matériel d'entretien (débroussailleuses, tronçonneuses, faucheuses, tondeuses-,
- Port de charges,
- Bonne résistance physique nécessaire

Conditions d'exercice : Travail en extérieur

Diplôme(s)

Brevet des collèges

Profil demandé

- Capacité à appliquer les consignes et les règles internes de fonctionnement, à suivre la réglementation de la signalisation de chantier, les règles d'hygiène et sécurité, et le port des EPI.
- Aptitude à travailler en équipe, comportement sociable et communicant (notamment auprès des usagers, chefs d'équipes et collègues).
- Savoir faire remonter les informations et signaler les éventuels anomalies et problèmes rencontrés sur un chantier.

Rémunération

Grille de rémunération légale des apprentis

Avantages

- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Participation aux déplacements domicile-travail : 75% du montant de l'abonnement et versement du forfait mobilité durable.
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).

Sous conditions : Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc. ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Contact

Pour tout renseignement sur le poste contacter : **Mr MICHEL Jorick** : jmichel@le-gresivaudan.fr / Tél. pro : 06 18 78 45 22